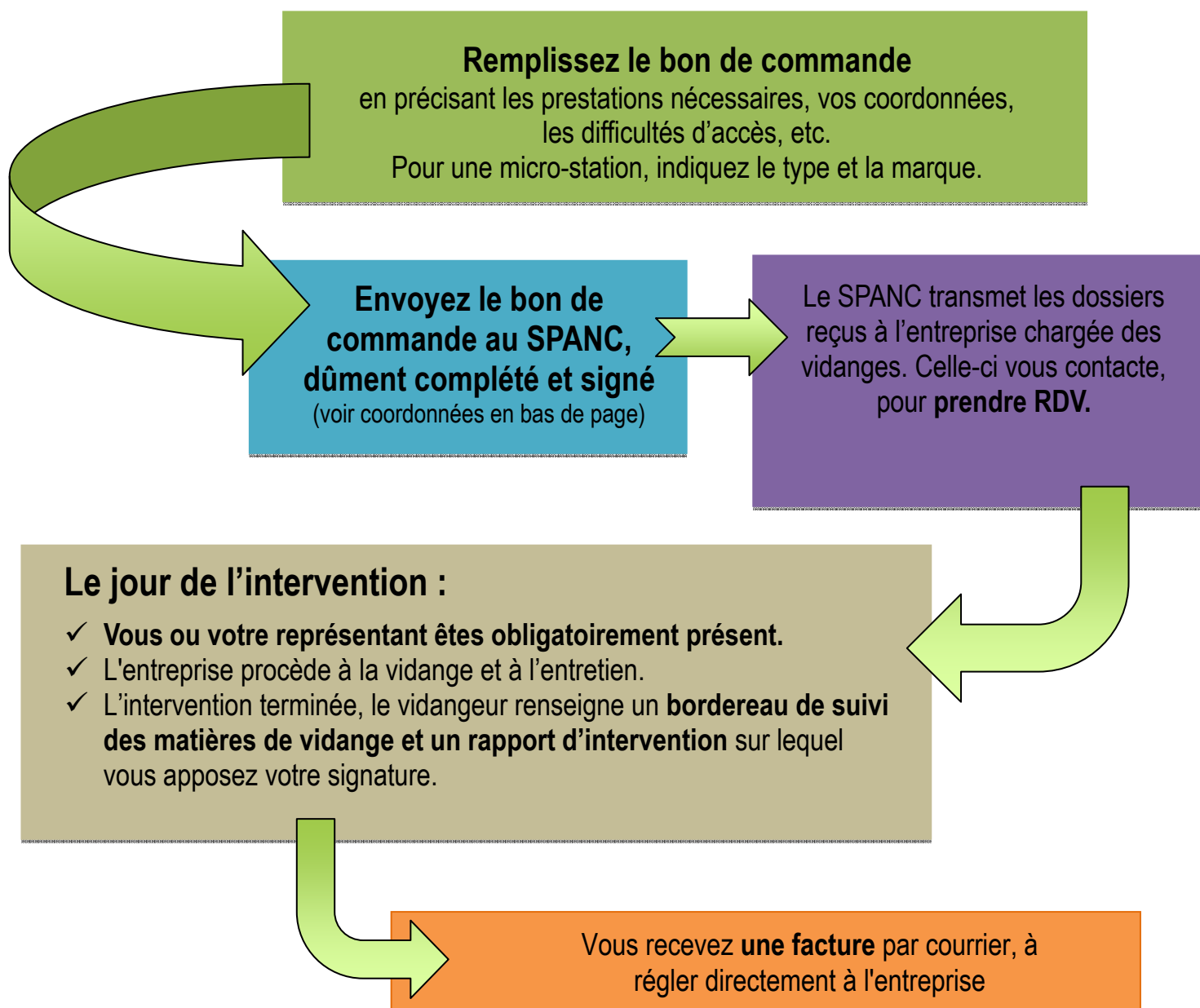




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

MODE D'EMPLOI DU SERVICE « VIDANGES GROUPEES »



Merci d'adresser votre bon de commande à :



Service Public d'Assainissement Non Collectif

COMMUNAUTE DE COMMUNES VEZERE

MONEDIERES MILLESOURCES

15, Avenue du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

Tél : 06.48.71.86.09

Courriel : assainissement@ccv2m.fr Site : ccv2m.fr



BON DE COMMANDE

Entretien d'une installation d'assainissement non collectif

Dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources met à votre disposition un service d'entretien des Assainissements Non Collectifs. Pour leur bon fonctionnement, les fosses doivent être vidangées lorsque les boues atteignent 50% du volume utile.

**J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales du service figurant sur le document ci-joint.
Je m'engage à payer le montant réel de la prestation à l'entreprise.**

TARIFS AU VERSO DU BON DE COMMANDE.

Je soussigné (e) M^{me}, M. ☐ locataire ☐ propriétaire, souhaite bénéficier du service entretien mis en place par le SPANC de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources pour la vidange de mon installation.

Adresse du demandeur :

Commune : Code Postal :

Tél (obligatoire) : Email :

Adresse de l'installation :

Commune : Code Postal :

Prestations Commandées :

☐ Vidange d'une fosse septique : volume :

☐ + Bac à graisses : volume :

☐ Vidange d'une fosse toutes eaux : volume :

☐ + Bac à graisses : volume :

☐ Vidange d'un bac à graisses seul : volume :

☐ Vidange d'un préfiltre seul : volume :

☐ Vidange d'une Microstation : Capacité :

☐ Débouchage de canalisations diverses, déplacement spécifique à cette intervention (forfait horaire)

☐ Mise en place de tuyaux supplémentaires (lorsque l'installation se situe à plus de 20m du camion)

☐ Détection d'ouvrage (forfait horaire)

☐ Dégagement d'ouvrage (forfait horaire)

Remarques particulières (difficultés d'accès, distances,...)
.....

Lu et approuvé :

Date et signature du demandeur :



GRILLE TARIFAIRE

DESIGNATION DE L'OUVRAGE	TARIF FORFAITAIRE TTC DE LA PRESTATION Avec la TVA à 20% (habitation de moins de 2 ans)	TARIF FORFAITAIRE TTC DE LA PRESTATION Avec la TVA à 10% (habitation de plus de 2 ans)	Prix de la prestation réalisée (A remplir par le vidangeur)
Fosse septique de 1000l ou moins seule ou avec un Bac à graisses de 500l maximum	220,00	200,00	
Fosse septique de 1500l seule ou avec un Bac à graisses de 500l maximum	242,00	220,00	
Fosse septique de 2000l seule ou avec un Bac à graisses de 500l maximum	253,00	230,00	
Fosse toutes eaux de 3000l seule ou avec un bac à graisses de 500l maximum	275,00	250,00	
Fosse toutes eaux de 4000l ou moins seule ou avec un bac à graisses de 500l maximum	341,00	310,00	
Tranche de 1000l supplémentaire au-delà de 4000l sur une fosse toutes eaux seule ou avec un bac à graisses de 500l maximum	60,50	55,00	
Bac à graisses seul 200l	88,00	80,00	
Bac à graisses seul 500l	126,50	115,00	
Préfiltre seul (indépendant de la fosse)	93,50	85,00	
Microstation <= 5EH° ou autre unité*	253,00	230,00	
Microstation > 5EH *	330,00	300,00	
Déplacement sans intervention	88,00	80,00	
Débouchage de canalisations diverses dans le cadre d'un déplacement pour une intervention d'entretien sur l'un des ouvrages de l'installation d'assainissement. Tarification horaire	Gratuit (inclus sur 5ml avant et après fosse)	Gratuit (inclus sur 5ml avant et après fosse)	
Débouchage de canalisations diverses (Déplacement spécifique à cette intervention) Tarification horaire	143,00	130,00	
Mise en place de tuyaux supplémentaires lorsque l'installation se situe à plus de 20m du camion Par tranche de 10 mètres supplémentaires	11,00	10,00	
Prestations optionnelles :			
Détection d'ouvrage (Tarification horaire)	143,00	130,00	
Dégagement d'ouvrages inaccessibles (Tarification horaire)	143,00	130,00	

*EH : Equivalent Habitant.

Observations du Vidangeur :

.....

.....



CONDITIONS GENERALES DU SERVICE

Afin de faire bénéficier ses habitants de prix intéressants, la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources met à votre disposition un service d'entretien des Assainissements Non Collectifs.

Chaque usager est libre de recourir ou non à cette prestation.

Cette prestation comprend: la vidange, le nettoyage du système de prétraitement (fosse septique, fosse toutes eaux, micro-station, bac à graisses, préfiltre,...), le curage des canalisations et regards avant épandage ainsi qu'un contrôle de bon écoulement, la remise en eau de la fosse avec l'eau fournie par l'utilisateur, la délivrance à l'utilisateur d'un certificat de vidange précisant la date et les prestations effectuées.

FONCTIONNEMENT :

- L'utilisateur souhaitant recourir au service doit transmettre à la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources par courriel ou par courrier le présent bon de commande dûment rempli et signé.

Coordonnées : **Service Public d'Assainissement Non Collectif**
COMMUNAUTE DE COMMUNES VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES
15, Avenue du Général de Gaulle 19260 TREIGNAC
Tél : 06.48.71.86.09
Courriel : assainissement@ccv2m.fr Site : ccv2m.fr

Dès réception d'un minimum de trois bons de commande, la Communauté de Communes transmet à l'entreprise le groupement d'intervention.

L'entreprise prend alors contact avec l'utilisateur pour planifier le jour et la date de l'intervention.

Le jour de l'intervention, l'utilisateur ou son représentant est obligatoirement présent. L'entreprise réalise la prestation demandée, finit de remplir le bon de commande et établit une facture détaillée à l'utilisateur accompagnée d'un bordereau de suivi. L'utilisateur paie la facture à l'entreprise.

L'entreprise transmet au SPANC les Bordereaux de suivi et les bons de commande.

IMPORTANT :

Le bon de commande rempli par vos soins n'a pas valeur de facture, le montant de votre vidange sera établi sur place au moment de la prestation par l'entreprise.

Vous devez prévenir au minimum 48 heures à l'avance l'entreprise 05 55 73 30 00 ou 06 31 17 70 10, si vous ne pouvez pas être présent au rendez-vous.

Si la localisation des ouvrages à vidanger ne peut être déterminée, s'ils ne peuvent être rendus accessibles ou en cas d'absence de la personne responsable, un déplacement sans intervention vous sera facturé.

La vidange d'une installation n'est pas une garantie de bon fonctionnement, il peut exister d'autres sources de dysfonctionnement (contre-pente, colmatage, obstruction etc...).

Les tarifs indiqués dans la grille tarifaire ne sont valables que dans le cadre du présent service.

Le présent service porte uniquement pour des demandes d'interventions programmées et ne concerne pas les

vidanges urgentes (fosse bouchée, plus aucun écoulement....). En cas d'urgence vous pouvez contacter l'entreprise ou toute autre entreprise de votre choix.